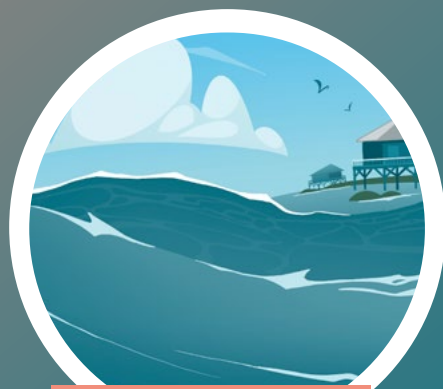


NOTRE Bassin d'Arcachon territoire d'eau(x)



Bruno Lafon,
Président du SIBA,
Maire de Biganos

Nous habitons autour du Bassin, nous vivons au milieu des eaux.
Elles nous viennent de toutes parts :



DE LA MER

La submersion marine



DU CIEL

La pluie



DU SOUS-SOL

La nappe phréatique



DE L'AMONT

Les cours d'eau du bassin versant

Vivre autour du Bassin, c'est vivre au milieu de l'eau. Notre héritage. Une réalité que nous connaissons tous et qu'il me semble essentiel de mieux partager avec vous aujourd'hui.

Avec l'accélération du changement climatique et les conséquences des incendies, nous avons davantage d'eau(x) à gérer pour protéger la qualité de l'eau du Bassin d'Arcachon.

Alors, que signifie vivre sur un territoire d'eau(x) ? Que fait le SIBA et comment agir ensemble ?

Je vous souhaite une bonne lecture.

**D'avantage d'eau(x) à gérer... Notre défi collectif :
donner plus de temps et de place aux eaux.**

• INFILTRER •

• STOCKER •

• RALENTIR •

• FAIRE CIRCULER •

ICI, les eaux arrivent de tous les côtés.

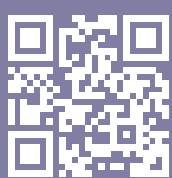
Le Bassin fonctionne comme un immense entonnoir naturel : toutes ces eaux finissent par le rejoindre... Pour mieux vivre avec elles, nous avons tous un rôle à jouer.

DU CIEL

La pluie tombe partout : sur les forêts, les jardins, les toitures, les routes, les espaces publics... Une partie s'infiltre dans le sol ou s'évapore ; le reste ruisselle vers les fossés (crastes) et les cours d'eau, direction le Bassin.

Des pluies plus intenses et durables

Ce qui compte, ce n'est pas seulement combien il pleut, mais comment il pleut. Des pluies fortes ou qui durent remplissent plus vite les sols, les fossés et les cours d'eau, qui peuvent alors déborder ou s'immiscer dans le réseau d'eaux usées.



Découvrez les travaux engagés par le SIBA :

- Plan d'actions 2024-2028

+7%
D'HUMIDITÉ

+1°C

TEMPÉRATURE
DE L'OCEAN

Le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) explique qu'à mesure que le climat se réchauffe, la vapeur d'eau stockée au-dessus de nos têtes se multiplie : **il pleut donc davantage !**

Chez nous

- Aménageons ou repensons notre jardin pour que l'eau de pluie puisse s'infiltrer.
- Entretienons nos fossés pour laisser l'eau circuler.

⚠ Ne jamais raccorder nos gouttières au réseau d'eaux usées : c'est interdit, contrôlé et soumis à des sanctions.

DE LA MER

Vivre autour du Bassin, c'est aussi vivre avec la mer. Il est habituel de la voir monter dans les ports et les secteurs les plus bas lors des grandes marées. Mais lorsque fortes marées et conditions météo défavorables se combinent, l'eau peut atteindre certains secteurs du littoral : **c'est la submersion marine.**

La mer monte, le littoral doit s'adapter

Au large du Bassin d'Arcachon, le niveau de la mer pourrait s'élever de plusieurs dizaines de centimètres d'ici 2100. (source : projections BRGM / GIEC)

Avec sa compétence GEMAPI*, le SIBA :

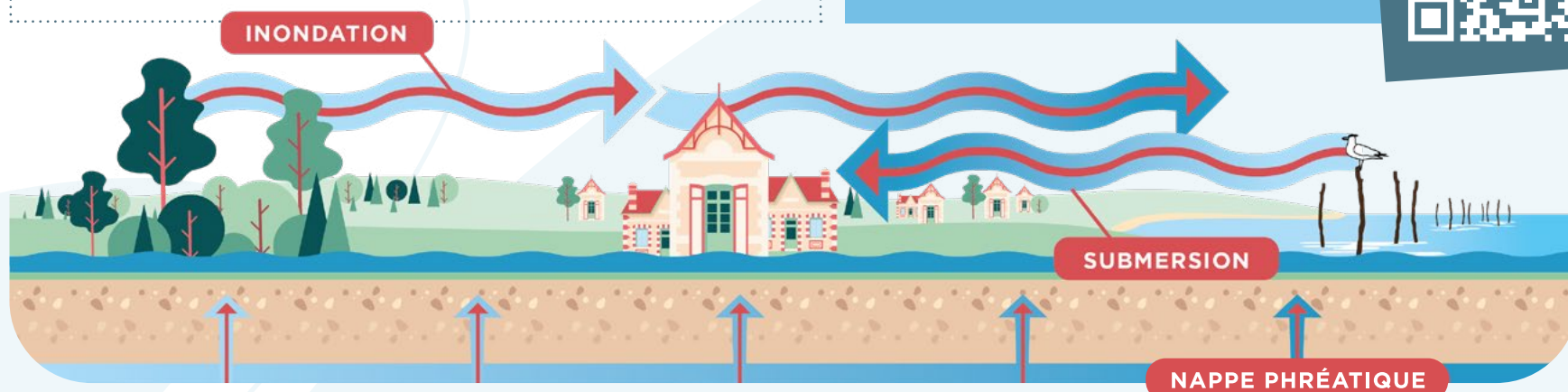
- Surveille le risque et alerte les communes grâce à SEAMAFOR** ;
- Protège en gérant 12 km de digues.

À nous, collectivement, de mieux connaître ce risque, d'anticiper et d'adapter nos aménagements pour continuer à vivre en harmonie avec l'eau.

Chez nous

- Vérifions si notre habitation est exposée en consultant le Plan de Prévention du risque Inondations par Submersion Marine de notre commune.

À savoir : des aides de l'État peuvent financer certains travaux de protection.



*GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

**SEAMAFOR : Outil de surveillance qui anticipe jusqu'à 3 jours les risques de submersion marine autour du Bassin.

DE L'AMONT

L'eau chemine à travers **9500 km de fossés et cours d'eau**, interconnectés aux **475 km de fossés qui parcourent nos villes et nos jardins** avant de rejoindre le Bassin d'Arcachon.

En amont de nos villes, avec le programme d'actions ReZHilience (GEMAPI), le SIBA :

- **Restaure** les cours d'eau et les zones humides **pour ralentir les eaux.**

Moins de forêt, davantage d'eau à gérer

Les arbres absorbent une partie de l'eau. Là où la forêt a disparu (incendies 2022 et 2026), davantage d'eau reste dans les sols et rejoint les nappes, fossés et cours d'eau.

Afin d'anticiper les volumes d'eaux supplémentaires, le SIBA mène des travaux d'urgence pour les guider avant les zones habitées.

L'eau n'a pas de frontières

Pour agir efficacement, il faut suivre le chemin de l'eau et travailler à l'échelle du bassin versant. C'est tout l'enjeu du **Contrat territorial Eau & Climat (cf p.8)**.

- **Infiltrer** l'eau là où elle tombe ;
- **Ralentir** l'eau là où elle ruisselle ;
- **Drainer** l'eau là où elle s'accumule ;
- **Adapter** les réseaux d'eaux pluviales en ville ;
- **Limiter les pollutions** (eaux usées, contaminants, déchets...) tout au long de son parcours.

+ de 100 M€ d'actions
financées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

**UN BASSIN
VERSANT
DE 4000 KM²**

territoire du SIBA

900 km²

DU SOUS-SOL

Ici, **la nappe phréatique circule** à quelques dizaines de centimètres **sous nos pieds**.

Grâce à nos sols sableux, l'eau de pluie rejoint vite cette eau souterraine. Mais après de longues périodes de pluie, son niveau monte et peut causer des désordres.

Quand il pleut longtemps, la nappe se rapproche de la surface

L'eau de nappe peut ainsi gagner nos jardins, nos sous-sols, mais aussi s'immiscer dans le réseau d'eaux usées et le surcharger.

Limiter les eaux parasites dans ses réseaux de collecte des eaux usées constitue une priorité pour le SIBA et ses communes membres.

Il poursuit les efforts de surveillance et travaux à l'intérieur des réseaux pour diminuer les entrées de nappe.

Chez nous

La présence, ponctuellement visible, d'eaux de nappe est un phénomène naturel.

FAIRE DES EAUX DE PLUIE UN ENJEU COLLECTIF ET INDIVIDUEL

Pour réduire les effets du ruissellement, infiltrer l'eau de pluie au plus près de là où elle tombe !

Depuis 1982, le SIBA impose aux habitants, aux aménageurs privés et lotisseurs ainsi qu'aux gestionnaires des voiries, une réglementation spécifique pour que les eaux de pluie s'infiltrent dans le sol, en compensation de l'imperméabilité produite par les constructions et les voiries :

POUR LES AMÉNAGEURS PUBLICS, PRIVÉS ET LOTISSEURS

Stocker et infiltrer l'équivalent de 50 litres par m² imperméabilisé sur le périmètre du projet.

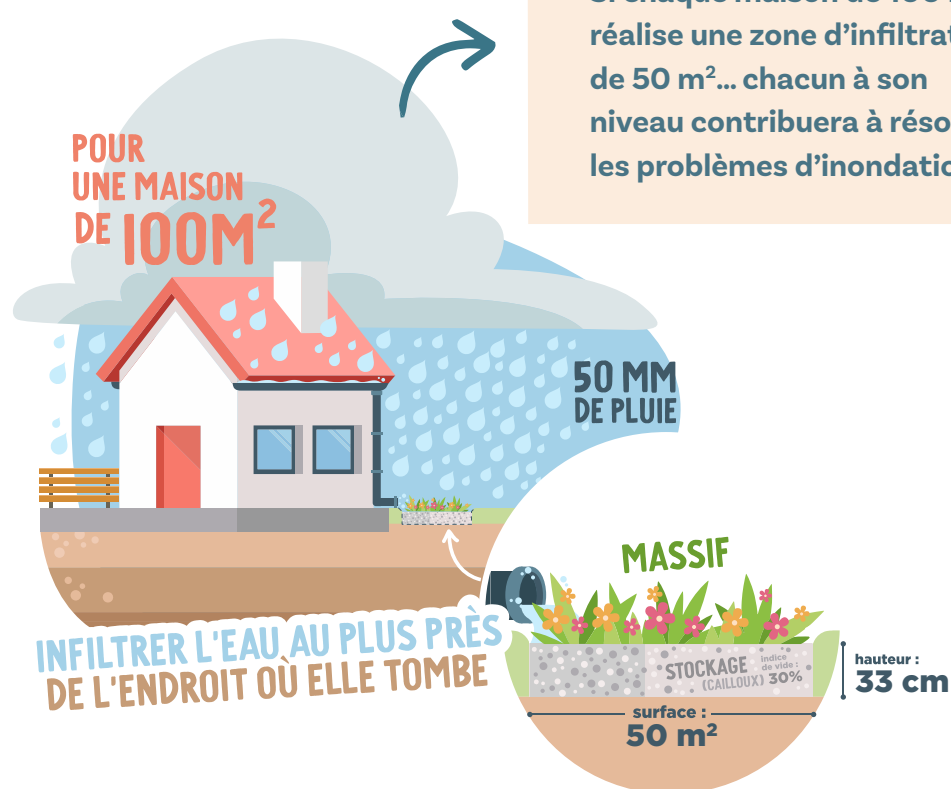
Exemples : chaussée à structure réservoir, tranchée drainante / d'infiltration, noue, puits d'infiltration, fossé.

POUR LES HABITANTS

Accueillir les eaux de pluie sur son terrain, surélever les nouvelles constructions de 30 cm par rapport au niveau du terrain naturel (tout en se situant au-dessus de la route).

Le saviez-vous ?

Si chaque maison de 100 m² réalise une zone d'infiltration de 50 m²... chacun à son niveau contribuera à résoudre les problèmes d'inondation !



5 gestes concrets

Pour gérer autant que possible l'eau de pluie directement chez soi.

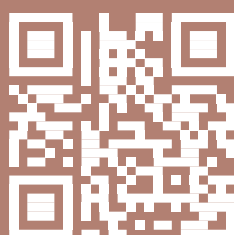
1. Je refais mon allée ou mon parking : je laisse passer l'eau pour qu'elle s'infilte dans le sol.



J'aménage mon entrée de maison ou une place de stationnement ?

Je privilégie, lorsque mon terrain le permet, des solutions laissant passer l'eau : graviers, stabilisés drainants, surfaces perméables ou espaces végétalisés.

Moins le sol est imperméabilisé, plus l'eau peut s'infiltrer directement là où elle tombe. Le guide pluvial du SIBA prévoit notamment des solutions permettant de conserver des surfaces praticables tout en facilitant la gestion de l'eau.



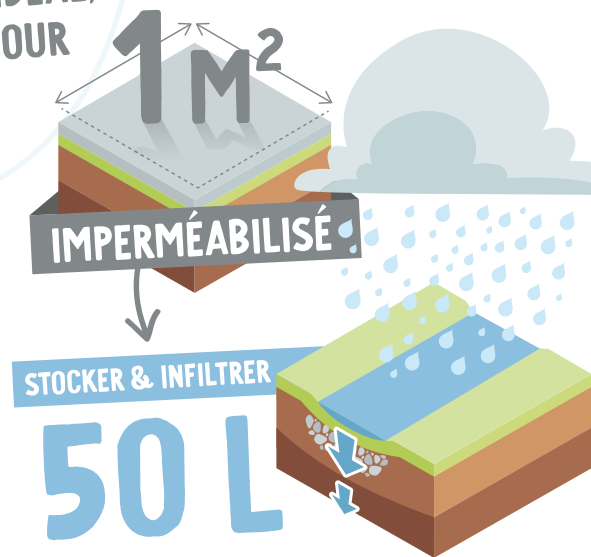
À savoir

Le SIBA met à votre disposition un guide du pluvial avec des fiches pratiques

2.

J'agrandis ma maison ou ma terrasse : je prévois aussi la place pour gérer les eaux de pluie

DANS L'IDÉAL,
POUR



Une extension, une terrasse, un abri de jardin ou une nouvelle surface imperméabilisée modifie la façon dont l'eau circule sur mon terrain.

Cette eau peut être gérée avec différentes solutions adaptées au terrain : noue, tranchée d'infiltration, bassin, dispositif enterré ou, dans certains secteurs, puits d'infiltration.

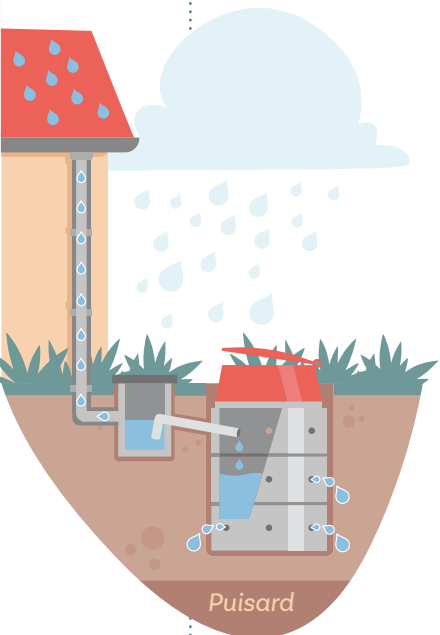


Pour aller plus loin

Des fiches pratiques sont à votre disposition dans le guide pluvial du SIBA.

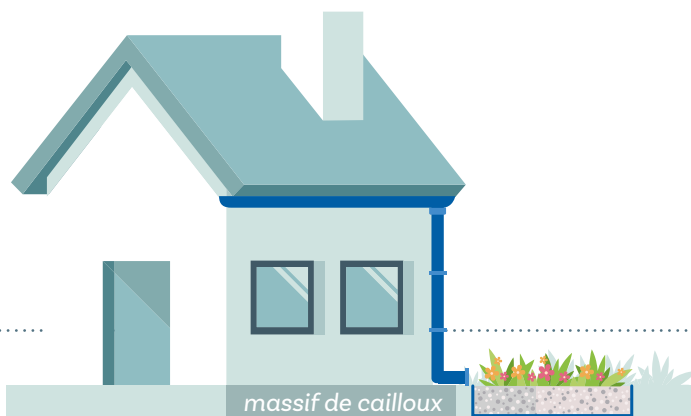
3.

Je regarde où vont mes gouttières



L'eau qui tombe sur ma toiture représente rapidement un volume important.

Et si nous prenions le temps de vérifier où arrivent nos descentes de gouttières. Cette eau doit être dirigée vers une solution adaptée de stockage et d'infiltration dans notre jardin (ex : puisard).



Une tranchée d'infiltration, par exemple, permet de stocker temporairement l'eau dans un massif de cailloux avant qu'elle ne s'infilte progressivement dans le sol.

Un jardin qui accueille mieux l'eau peut aussi accueillir davantage de biodiversité !

Attention : l'eau de pluie ne doit jamais être envoyée dans le réseau d'eaux usées. Sur le Bassin d'Arcachon, les réseaux sont séparatifs et ce raccordement est interdit.

Pourquoi est-il interdit d'envoyer les eaux de pluie dans le réseau de collecte des eaux usées ?

Les eaux de pluie viennent augmenter le volume des eaux dans les canalisations dont la dimension est en lien avec le débit d'eaux usées. L'eau de pluie doit suivre le cycle naturel de l'eau et alimenter les nappes, cours d'eau... Nos sols, principalement constitués de sable, sont propices à l'infiltration des eaux sur site.

À retenir

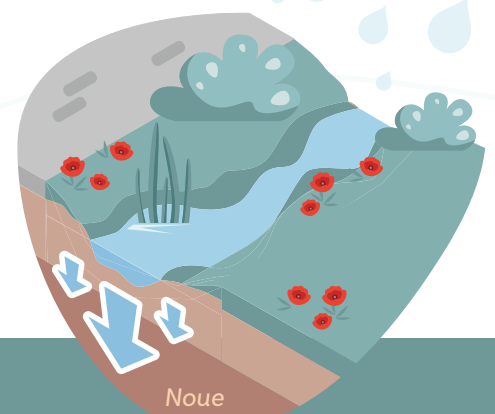
Je sais où va l'eau de mon toit. L'eau qui tombe sur mon terrain doit rester sur mon terrain. Elle ne doit pas être renvoyée volontairement chez mes voisins, ni sur le domaine public.

4.

Je transforme une partie de mon jardin en « petite éponge »

Une petite zone végétalisée légèrement plus basse peut accueillir temporairement l'eau lorsqu'il pleut : c'est le principe de la noue.

Elle permet de ralentir l'eau, de la stocker temporairement puis de favoriser son infiltration. Les zones enherbées participent également à la filtration naturelle de l'eau.



À retenir

Mon jardin peut retenir l'eau quelques heures plutôt que de l'évacuer immédiatement.

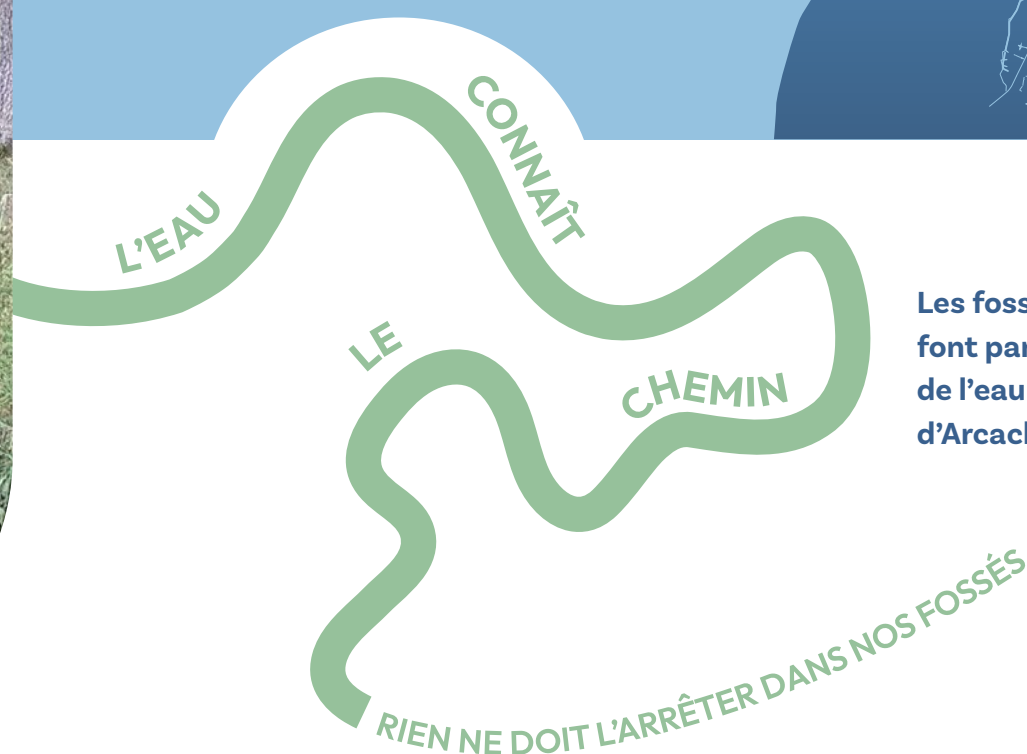
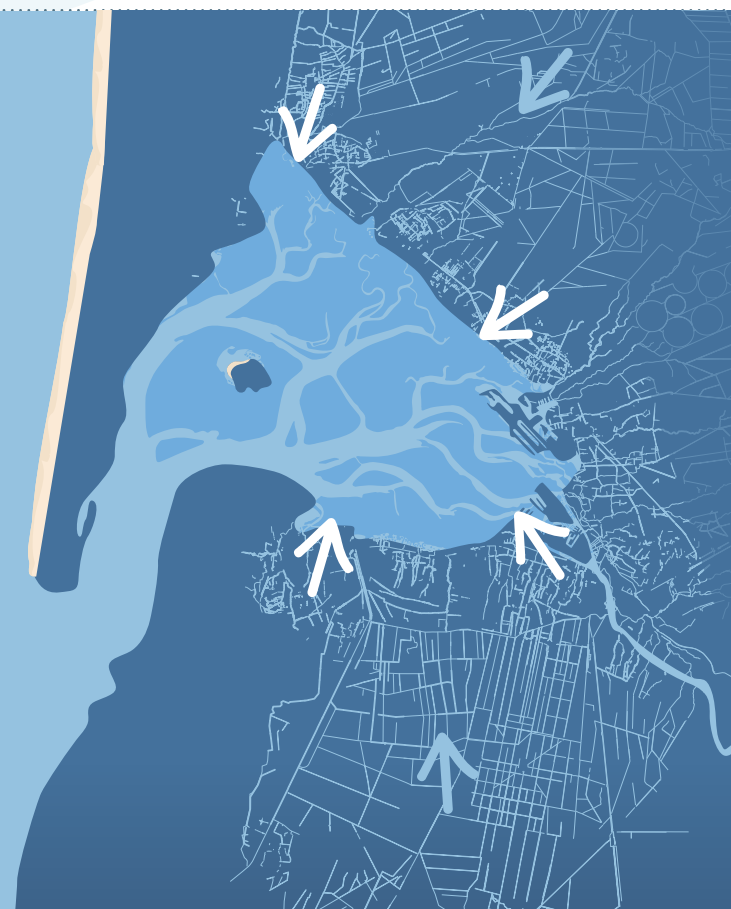
Une craste, qu'est-ce que c'est ?

C'est un terme régional propre aux Landes de Gascogne qui désigne un fossé ou cours d'eau qui assure la circulation de l'eau de l'amont à l'aval.



Les crastes sont les artères du Bassin

Tout comme notre cœur a besoin d'artères en bonne santé, le Bassin d'Arcachon a besoin de crastes bien entretenues !



Les fossés et les crastes font partie du chemin de l'eau vers le Bassin d'Arcachon.

Qui doit entretenir les crastes ?

Pour les crastes publiques :

- Les espaces verts relèvent des communes et le SIBA assure la continuité hydraulique.

Pour les crastes privées :

- Le propriétaire du terrain traversé ou longé par la craste. Si la craste sépare 2 terrains, le plus simple est de l'entretenir ensemble ou de s'arranger à tour de rôle : **une année toi, une année moi !**



EN ZONE URBAINE

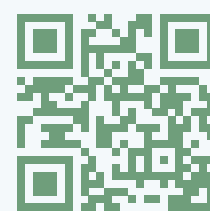
233 KM
de crastes
publiques

242 KM
de crastes
privées

Vous souhaitez créer une entrée de propriété au-dessus d'un fossé ? Une autorisation préalable du SIBA est nécessaire.

Et pour les moustiques, la bonne nouvelle !

Un fossé où l'eau circule, c'est aussi moins d'eau stagnante... et donc moins de lieux propices aux moustiques communs. Une bonne raison de plus de veiller à leur bon écoulement !



Le moustique tigre, c'est une autre histoire ! Retrouvez les bons gestes pour lutter contre leur prolifération.



Quand nettoyer ?

- **Chaque année** : au début du printemps et au début de l'hiver
- **Tous les 5 à 10 ans** : en automne, curer la craste pour restaurer sa profondeur et sa pente en enlevant les dépôts de terre, sable et vase. (Attention, pour les cours d'eau, la réglementation précise les autorisations).

À retenir

Un fossé n'est pas un trou à combler, c'est un ouvrage utile pour gérer l'eau de pluie, mais pas l'eau de votre toiture, terrasse ou allée.



Comment nettoyer ?



✓ **J'élague**
Les branches basses



✓ **Je fauche et j'évacue**
Les plantes indésirables (ronces, roseaux...)



✓ **Je ramasse**
Les feuilles mortes, branches d'arbre et déchets, y compris déchets de tonte.



✗ **Je ne construis pas trop près**
Risque d'effondrements des talus dans la craste.



✗ **Je ne comble et ne buse pas**
La craste (sous réserve d'une autorisation délivrée par le SIBA).



✗ **Je ne plante pas d'espèces envahissantes**
Telles que la Jussie sur les talus et dans la craste.



✗ **Je n'entrave pas**
La bonne circulation de l'eau dans la craste.

Que dit le Code civil ?



« Tout fossé situé en domaine privé, doit être entretenu par le ou les propriétaire(s) concerné(s) » Art. 640 et 641 et Art. 100 du Règlement Sanitaire Départemental.

Le saviez-vous ?

Tout ce qui est jeté dans les fossés, ou sur la chaussée, circule jusqu'au Bassin d'Arcachon (déchets, mégots, plastiques...).

C'est ce que nous rappellent les petits macarons implantés près des grilles/avaloirs d'eaux pluviales :

Un constat :

Dans nos 12 communes, 15 000 avaloirs et grilles d'eaux pluviales recueillent l'eau de pluie avant son évacuation vers le Bassin.

Pour mesurer les déchets qui empruntent ce même chemin, le SIBA installe des filets à macrodéchets dans certains avaloirs.



Le constat est parlant : en moyenne, un seul filet récupère 3,3 kg de déchets en seulement 4 mois. C'est pour rappeler que ce qui tombe au sol peut finir dans le Bassin que le SIBA a installé, près des avaloirs, les macarons :

“ ICI COMMENCE LA MER – NE RIEN JETER ”

Filet à macrodéchets installé par le SIBA dans certains avaloirs d'eaux pluviales.



FACE À DES PLUIES PLUS INTENSES...

le SIBA, grâce au soutien de ses 2 agglomérations membres COBAS et COBAN, agit à plusieurs niveaux avec son plan d'actions Eaux usées / Eaux pluviales 2024-2028.

En ville : accélérer les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales (création, renouvellement de canalisations...)

En amont : ralentir et réguler l'eau avant qu'elle n'arrive en ville, avec le programme d'actions ReZHilience.

Sous nos pieds : sécuriser le réseau d'eaux usées en maintenant un niveau élevé de renouvellement des ouvrages, de la collecte au traitement jusqu'au point de rejet, dans le milieu naturel : en moyenne 15 millions €/an.

L'eau n'a pas de frontières.

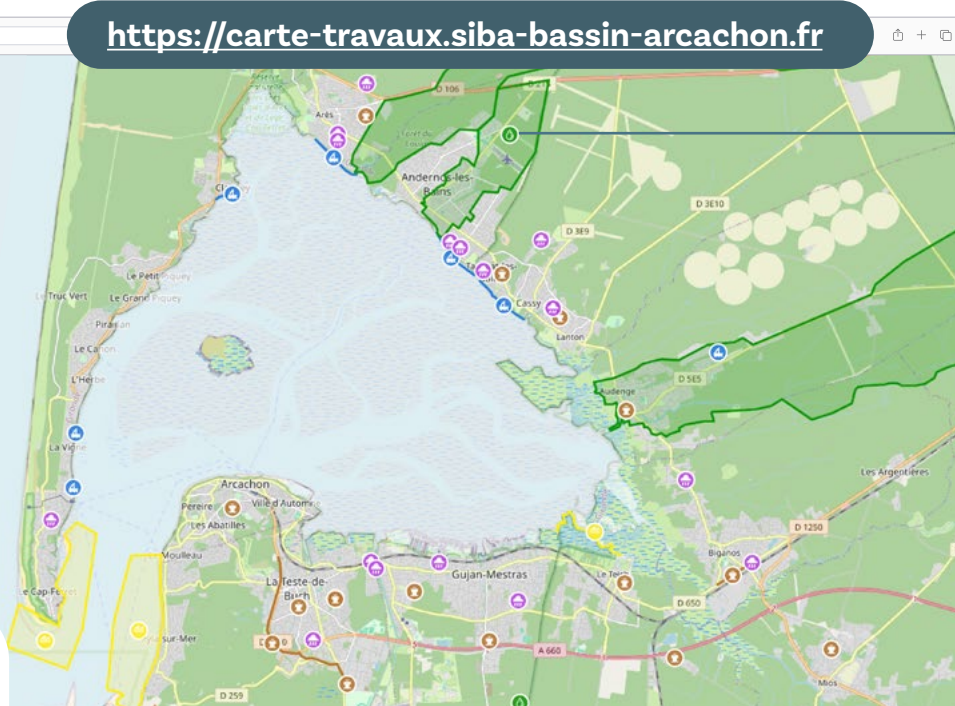
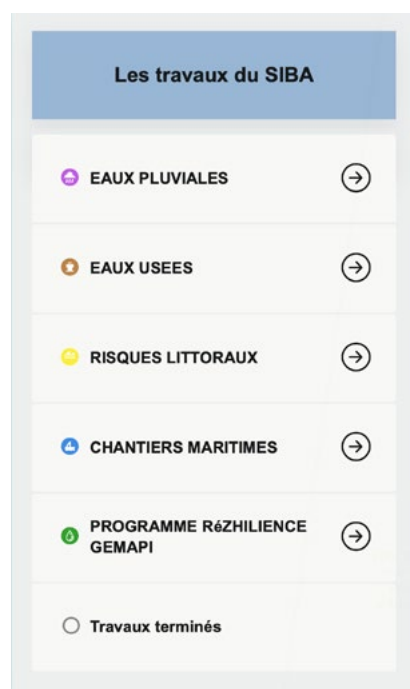
Avec le Contrat Eau & Climat 2025-2030, animé par le SIBA, plus de 30 partenaires agissent ensemble, du Médoc aux Landes, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Un même objectif :

Infiltrer là où l'eau tombe, la ralentir là où elle dévale et mieux la gérer là où elle s'accumule. En résumé, nous adapter à l'évolution des risques naturels reste l'enjeu de tous.

Nouveau !

<https://carte-travaux.siba-bassin-arcachon.fr>



Pour suivre les travaux du SIBA dans nos communes, une carte dynamique est en ligne :



Des questions ?

- Nous écrire : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/nous-contacter>
- Nous rencontrer à l'Eau,ditorium de Biganos : un espace pédagogique gratuit où vous pouvez venir en groupes constitués de 10 personnes minimum : nous prendrons le temps de répondre à vos questions. Renseignements & réservations : 05 57 52 74 74 / eauditorium@siba-bassin-arcachon.fr
- Nous suivre : tvba.fr/les-actus-du-siba   Instagram et Facebook : tvba.fr
-  LinkedIn : Siba Bassin d'Arcachon



L'Eau,ditorium de Biganos accueille également les écoles du Bassin.

